



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 26 septembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 septembre 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, adjoints au maire.

M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VOGLIMACCI	à	M. FILONI
Mme CORTICCHIATO	à	M. VANNUCCI
Mme FLAMENCOURT	à	M. LUCCIONI
Mme BERNARD	à	M. le maire
Mme SICH	à	M. BALZANO
Mme NADAL	à	M. HABANI
Mme FALCHI	à	Mme FELICIAGGI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. MONDOLONI	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme ZUCCARELLI	à	M. CAU

Etaient absents :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI, adjointe au maire, M. CHAREYRE, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 26 septembre 2016

Délibération N°2016/270

Actions de médiation du palais Fesch-musée des Beaux-arts pour l'année scolaire 2016-2017.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts propose depuis sa réouverture au public en juin 2010 une politique culturelle variée, accessible et de grande qualité.

Cette politique des publics s'articule autour de trois axes majeurs :

- une politique d'actions mises en place au sein du Palais Fesch, permettant d'accueillir du public au travers d'actions culturelles variées ;
- une politique « hors les murs » afin de faire connaître le musée à un public qui ne s'y rendrait pas spontanément ;
- une politique d'accueil des enfants et notamment des scolaires.

I. Les actions proposées dans le Palais Fesch

De nombreuses actions sont proposées tout au long de l'année au sein du Palais Fesch, en lien avec les collections permanentes du musée, ou bien en fonction des expositions temporaires présentées.

La politique des publics proposée pour l'année scolaire 2016-2017 s'articulera autour de trois axes forts : cours/ conférences, visites guidées et concerts. Elle intégrera les événements nationaux ou locaux comme les journées européennes du patrimoine, la nuit des musées ou la semaine de la langue corse.

1) les conférences

- Les cours d'histoire de l'art du Louvre seraient mis en place pour la première fois à Ajaccio.

Une série de cinq cours seraient proposés pendant l'année scolaire 2016-2017, ils traiteraient de l'art du portrait à la Renaissance.

- Le Palais Fesch accueillerait plusieurs conférences dans le cadre du partenariat de la direction de la culture avec l'université de Corse.

- Des conférences en lien avec les expositions temporaires de l'année scolaire 2016-2017 auraient lieu une fois par mois d'octobre 2016 à juin 2017. Les expositions temporaires étant toutes napoléoniennes, des spécialistes de l'histoire de l'art et de l'histoire de cette période seraient invités.

Ces conférences auront pour but de permettre une meilleure compréhension de ces expositions par le visiteur.

- Au mois d'octobre 2016, deux journées d'études seront consacrées aux recherches sur la collection du cardinal Fesch. En effet deux historiens d'art travaillent depuis 2 ans sur cette collection ; les journées d'études permettraient de faire un bilan d'étape de ce travail. A cette occasion différents chercheurs associés seront invités.

- Un cycle mensuel de conférences sur les différentes techniques de restauration d'œuvre : chaque conférence sera animée par un restaurateur spécialisé dans une technique en particulier.

- Un cycle de conférences en langue corse (une par mois), sur des thèmes liés aux collections permanentes du musée, reprendrait à partir de la rentrée de septembre 2016.

L'ensemble de ces conférences seront gratuites.

Des conférences en partenariat avec le Lazaret Ollandini pourraient se tenir dans l'enceinte du Palais Fesch dans le cadre des rencontres « science et humanisme » ; le musée Fesch n'en serait que le lieu d'accueil, les frais seraient supportés par le Lazaret Ollandini qui vendra les places et encaissera les recettes.

2) expositions dossier

Une exposition temporaire consacrée aux œuvres acquises par le musée pourra être organisée lors de la rentrée scientifique du mois d'octobre 2016, en même temps que les journées d'études sur la collection du cardinal Fesch.

Les œuvres restaurées pourront aussi être présentées lors d'une exposition temporaire.

Une exposition dossier sur l'œuvre de Denis Darsquac sera présentée en projection et photographies, avec un support papier.

3) cours de pratique artistique

- Les cours de copie d'œuvre, animés par M. Michel-Ange Poggi, artiste peintre, seraient poursuivis en raison de leur succès. Les participants y apprennent la peinture en copiant des œuvres du musée. L'un des buts de ce cours est également de susciter des vocations de copiste dans les salles du musée. Ils se déroulent le samedi après-midi, deux fois par mois durant l'année scolaire.

Chaque élève devra s'acquitter de 30 euros par mois.

- Un second cours pour les adultes, consacré à l'apprentissage du dessin sera également proposé pour l'année scolaire 2016-2017 (deux séances par mois).

Le tarif de ces cours est de 30 euros par mois.

4) Les visites guidées

Depuis plusieurs années, la documentaliste du Palais Fesch organise des visites guidées thématiques, une fois par mois. Les visiteurs sont invités à la suivre d'abord dans les salles du musée, puis à la documentation, afin d'approfondir l'étude des tableaux de la collection. Les participants à ces visites devront s'acquitter de l'entrée du musée.

5) concerts

Des concerts méridiens (les mercredis midi une fois tous les deux mois) seront à nouveau programmés en partenariat avec le conservatoire de Corse, Henri Tomasi. Les élèves du conservatoire viennent gratuitement jouer dans les salles du musée.

Ce partenariat permet aux futurs musiciens de s'exercer dans les conditions réelles d'un concert. Il apporte également au musée un nouveau public, enclin à écouter un concert mais ne connaissant pas toujours les œuvres d'art du Palais Fesch.

Ces concerts seront gratuits.

A titre exceptionnel (événement particulier, journée nationale) des concerts supplémentaires pourront également être joués dans la grande galerie du Palais Fesch.

6) participation aux événements nationaux

Les journées du patrimoine ou encore la nuit des musées sont deux événements incontournables pour le Palais Fesch.

- Les journées européennes du patrimoine : le musée resterait ouvert de 10h30 à 18h les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016.

Le nombre de visiteurs accueillis sur deux jours ne permet pas la mise en place de visites guidées ou de conférences. Un concert paraît plus adapté. La forme de ce concert doit permettre au visiteur de passer dans les salles tout en écoutant de la musique.

Pour informations, 6729 visiteurs ont été accueillis en 2015.

- La nuit des musées, mai 2017 (l'édition 2016 a accueilli 415 visiteurs)

Le musée resterait ouvert de 18 heures à 23 heures. Le travail réalisé par des scolaires sur nos œuvres serait particulièrement mis en avant à cette occasion.

- La fête de la science : différents ateliers scientifiques seront proposés.

- La journée mondiale Alzheimer.

Depuis maintenant trois ans, le Palais Fesch accueille cet événement dans ces locaux ; l'association France Alzheimer s'installant dans la cour. Des malades bénéficient également de visites guidées adaptées des collections du musée.

- Les portes du temps : cette opération nationale, à laquelle le musée a déjà participé à deux reprises, permet de faire découvrir l'art aux jeunes des quartiers « politique de la ville » en leur proposant des activités spécifiques.

Pour l'ensemble de ces opérations, la gratuité du musée serait accordée aux visiteurs.

7) Racines de ciel

Racines de ciel, scènes méditerranéennes propose d'organiser ses rencontres qui ont lieu au mois de septembre au Palais Fesch.

C'est depuis 2009 que *Racines de Ciel* organise chaque année à Ajaccio des rencontres littéraires, réunissant auteurs de notoriété nationale, et insulaires. Le but recherché étant de nourrir une réflexion sur le processus de création autour d'un thème fort et différent chaque année.

Afin de permettre l'organisation de cet événement, le musée Fesch prendra à sa charge le repas des auteurs le jour de l'événement en lui-même et l'accès au musée à titre gratuit.

II. Les actions « hors les murs »

La mission de service public du Palais nécessite de mettre en place des actions spécifiques afin d'attirer d'avantages d'ajacciens, le plus souvent issus de milieu modeste et de quartiers excentrés de la ville, mais aussi des publics en difficultés, isolés ou en insertion. Ces actions peuvent s'inscrire dans le cadre de la *politique de la ville*.

Les différents publics évoqués, ne pourront pas s'appropriier le musée seuls. Les musées des Beaux-arts dans leur ensemble leur paraissent inaccessibles, il est donc nécessaire de créer des animations spécifiques afin d'aller chercher ce public particulier.

Ces actions, commencées modestement en 2008 par un atelier, se sont poursuivies et amplifiées d'années en années. Au cours des années 2010-2015, des cours d'histoire de l'art ont été mis en place dans différents services administratifs (ville d'Ajaccio, hôpitaux, maison d'arrêt).

Durant l'année scolaire 2015-2016, les actions hors les murs se sont amplifiées. De nouveaux ateliers ont été mis en place ; ils se déroulent sous la forme de cours d'histoire de l'art et de visites thématiques et parfois même des ateliers spécifiques. Ceux-ci se déroulent à la fois dans les quartiers et dans le musée. En tout, 1145 personnes ont ainsi été accueillies par la médiatrice « hors les murs ».

Pour la première fois, le public adolescent a été reçu au sein de notre établissement dans le cadre des actions menées en partenariat avec les maisons de quartier.

Différents partenariats ont vu le jour, il s'agit de les poursuivre :

- Services de la ville d'Ajaccio : les maisons de quartier de Saint-Jean, des Salines, de Résidence des îles, les médiathèques de Saint-Jean et des Cannes, la maison des aînés, le relais assistantes maternelles et tout particulièrement le service de la réussite éducative ;
- Hôpitaux : l'hôpital Eugénie et différents services de l'hôpital Castelluccio ;
- Associations : le GRETA, le secours populaire ;
- La maison d'arrêt d'Ajaccio.

Afin de renforcer cette politique « hors les murs », deux pistes sont envisagées :

- avec les partenaires existants, un travail plus régulier pourra être effectué ;
- de nouveaux partenaires dans des quartiers de la ville qui ne sont pas encore touchés par ces actions devront être recherchés.

Différentes expositions d'œuvres réalisées à l'occasion des ateliers pourront avoir lieu dans l'enceinte du Palais Fesch.

La gratuité du musée est accordée aux participants à ces actions.

III) les actions spécifiques à destination des enfants

1) Différentes activités pour les enfants seront proposées tout au long de l'année

a) Pour l'ensemble de l'année scolaire (trois trimestres) deux ateliers d'art plastique seront proposés le mercredi après-midi.

Le premier, de 13h à 14h30, s'adresserait aux enfants scolarisés dans les classes de CP, CE1 et CE2

Le second, de 15h à 16h30, permettrait quant-à lui d'inscrire les enfants de CM1, CM2.

Le choix de ces différentes classes d'âge par atelier permettra un travail plus cohérent et plus abouti.

Le tarif de ces ateliers est de 50 euros par trimestre.

b) Des ateliers et spectacles pour enfants aux vacances scolaires

- Des ateliers autour de la découverte de personnages « fantastiques » : sorcières, personnages mythologiques, etc. seront proposés aux vacances de la Toussaint.
- Des ateliers de création de décors de Noël seront proposés aux enfants de primaire et de maternelle au moment des vacances de Noël.
- Des ateliers autour de Napoléon seront programmés au cours des vacances d'hiver.
- Les vacances de printemps permettront de créer des ateliers « chasse au trésor » dans le musée.
- Des ateliers de dessin seront proposés dans les salles du musée pendant les vacances d'été.
- Des stages pour le public adolescent seront proposés pendant les vacances scolaires ; ils s'appuieront d'avantage sur l'usage des nouvelles technologies
- un spectacle pour enfants aux vacances de Noël.

Ces différents ateliers seront proposés aux enfants de 6 à 11 ans, ou bien aux enfants de 4 à 6 ans. Ils prendront la forme d'actions intergénérationnelles (parents/grands parents-enfants) mais les enfants pourront également être accueillis seuls.

Pour les ateliers simples le tarif est fixé à 5 euros par enfants, pour les ateliers intergénérationnels le tarif est fixé à 10 euros par famille. Pour les stages, ils seront gratuits pour les enfants venant

dans le cadre d'un partenariat avec un service de la ville ; pour les autres le tarif sera de 5 euros par journée de stage.

Une exposition de fin d'année sera consacrée aux travaux réalisés par les enfants.

2) L'accueil des scolaires au Palais Fesch

Les scolaires sont accueillis tout au long de l'année au Palais Fesch. Pour information 1460 enfants ont été accueillis par la médiatrice du Palais Fesch, 150 enfants supplémentaires sont venus avec leur enseignant lors de l'année scolaire 2015-2016.

a) Visites des collections

Une médiatrice spécialisée pourra proposer des visites guidées, générales ou thématiques, ainsi que des ateliers. Le coût de ces séances est fixé à 1 euro par enfant.

Par ailleurs, les enseignants peuvent également effectuer des visites du musée avec leurs élèves ; s'ils assurent ces visites seuls, la gratuité leur sera accordée.

b) création de supports pédagogiques à destination des enseignants

Des outils pédagogiques ont été créés afin d'aider les enseignants, ou tout autre partenaire, à faire comprendre et découvrir nos collections : malles pédagogiques, parcours pédagogiques, fiches d'œuvre.

De nouveaux outils seront proposés à l'occasion de la rentrée scolaire de septembre 2016 :

- malles pédagogiques : arbre généalogique de Napoléon ; nécessaire de toilette sous l'Empire ; les techniques de peinture ;
- parcours pédagogiques : la mythologie ; la couleur ; comprendre la peinture à travers une distinction clé, la ligne et le volume ; les grandes dates de l'Empire ; le paysage ; etc.

Pour l'année scolaire 2016-2017, cette politique sera concrètement mise en place au travers des actions ci-dessous.

I) actions proposées au sein du Palais Fesch

A) diverses conférences :

- les cours d'histoire de l'art du Louvre ;
- des conférences réalisées dans le cadre d'un partenariat avec l'université de Corse ;
- des conférences sur les expositions temporaires ;
- des conférences sur les techniques de restauration d'œuvre ;
- des conférences en partenariat avec le lazaret Ollandini ;
- des journées d'études consacrées aux recherches sur la collection du cardinal Fesch ;
- un cycle de conférences en langue corse.

B) expositions dossiers

- sur les œuvres acquises ou restaurées, exposition sur l'œuvre de Denis Darsquac.

C) cours de pratique artistique pour les adultes :

- les cours de copie d'œuvre ; un cours de dessin académique.

D) visites guidées thématiques

E) concerts :

- les concerts méridiens organisés en partenariat avec l'école nationale de musique et de danse, conservatoire Henri Tomasi ;

- et à titre exceptionnel (événement particulier, journée nationale) des concerts supplémentaires pourront également être joués dans la grande galerie du Palais Fesch.

F) Organisation des rencontres littéraires Racines de ciel, dans les salles du Palais Fesch

G) Participation à différentes journées nationales :

- journées européennes du patrimoine, fête de la science, nuit des musées, journée mondiale Alzheimer, les portes du temps.

II) actions hors les murs

Des actions hors les murs seront mises en place avec différents partenaires institutionnels ou associatifs, elles permettent de sensibiliser hors les murs, c'est-à-dire dans les locaux des structures partenaires, le public à nos collections. Le but final étant de faire venir un nouveau public au musée.

La gratuité du musée est accordée aux participants à ces actions.

III) accueil des enfants

Des actions spécifiques sont mises en place afin de faire découvrir le musée aux enfants :

- des ateliers d'art plastique pour enfants (durant l'année scolaire ou pendant les vacances scolaires) ;
- un accueil spécifique des scolaires (visites guidées, ateliers, prêts de supports pédagogiques) ;
- spectacle de Noël.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- d'approuver la mise en place de ces actions telles que décrites ci-dessus.
- d'autoriser Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de ce programme.
- d'autoriser Monsieur le maire à solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse.
- de dire que les crédits nécessaires sont ouverts au budget primitif 2016 en fonctionnement et seront présentés pour l'année 2017 au BP 2017, fonction 322 en dépense chapitre 011 article 6285, 6185, 6236, et en recettes au chapitre 74 article 74.72.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**ouï l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 septembre 2016,

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La mise en place des actions de médiation du Palais Fesch-musée des Beaux-arts pour l'année scolaire 2016/2017.

AUTORISE Monsieur le Député-maire

à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition.
à solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse.

DIT

que les crédits nécessaires pour le programme 2016 sont inscrits du BP 2016 en Fonctionnement et seront présentés pour l'année 2017 au BP 2017, fonction 322 en dépense chapitre 011 article 6285, 6185, 6236, et en recettes au chapitre 74 article 74.72.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160926-2016_270-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2016
Publication : 30/09/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

